

L'égalité des chances au collège

Longny-au-Perche. Créée en 2016, l'association Chemins d'avenirs a pour mission d'informer, d'accompagner et de promouvoir les collégiens et lycéens issus des zones rurales et des petites villes afin de leur permettre d'avoir autant de chances de réaliser leur potentiel que ceux qui grandissent au coeur des grandes métropoles.

L'association accompagne à ce jour 1 500 collégiens, lycéens et étudiants au sein de plusieurs académies pour leur permettre de construire pas à pas un parcours académique, professionnel et citoyen à la hauteur de leurs aspirations. Une dizaine d'élèves en classe de 4^e du collège Félix Leclerc de Longny-au-Perche ont rejoint l'association Chemins d'avenirs en février dernier.

Lundi matin, Noémie Robin, coordinatrice territoriale, Sofia Rouabah, chargé de mission égalité des chances et Andréa Ferreira, chef de projet étaient présentes au collège pour animer un atelier sur-mesure autour de la connaissance, de la confiance en soi et du sens de l'engagement, en invitant les jeunes à réfléchir à leurs envies profondes. Pendant deux heures, et grâce à des exercices, les élèves ont pu s'interroger sur leurs personnalités, leurs qualités, leurs aspirations et les métiers qu'ils souhaiteraient exercer.

Durant cette première année, les élèves de 4^e apprennent à se connaître et sont accompagnés par l'équipe de Chemins d'avenirs dans leurs réflexions. Chaque mois ils réalisent des missions pour apprendre à se connaître, qui sont lues par Chemins d'avenirs. Ensuite, à leur entrée en classe de 3^e, chacun d'eux sera mis en relation avec un parrain ou une marraine qui correspondra à ses aspirations.



L'association aide les jeunes à s'accomplir.